

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2020

Le vingt-huit janvier deux-mille vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascale DAGONAT, le Maire de la Commune d'Antigny.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 8

Absents : 6

Nombre de suffrages
exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BODIN Gérard, Mme DAGONAT Pascale, M. LAUER Vincent, M. LEFOULON Christophe, M. OGEZ Bernard, Mme SERRAZ Cynthia, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle, Mme LAFORGE Kelly

Procuration(s) :

M. GRIVOT Jacques donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(ent) absent(s) :

Mme BARRAT Hélène, Mme DUMONTEIL Maryse

Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAMPAGNE Josette, M. FERNANDES Paulo, M. GRIVOT Jacques, Mme KUBON Patricia

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LAFORGE Kelly

Date de convocation
15/01/2020

Date d'affichage
15/01/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

OBJET

Délibération pour les tarifs divers pour l'année 2020

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les divers tarifs appliqués au cours de l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- De fixer les tarifs précités ainsi qu'il suit :

	2019	2020
CIMETIÈRE		
Vente de concession perpétuelle	160 € le m ²	Sans augmentation
Caves urnes 15 ans	350 €	Sans augmentation
Caves urnes 30 ans	600 €	Sans augmentation
Taxe de dispersion des cendres	50 €	Sans augmentation
PHOTOCOPIE ASSOCIATION	0,10 € la copie A4	A4 simple : 0,15 € A4 recto/verso : 0,25 € A3 simple : 0,30 € Pour les copies couleur : tarif multiplié par 2
PENSION CHENIL	5,00 € par jour	Sans augmentation

Délibération n° 2020/1

Tarifs divers pour 2020

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Le Maire,

**Le Maire,
Pascale DAGONAT**



Mairie d'ANTIGNY - 42 Place de la Mairie - 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 - Fax : 05.49.48.44.82

mail : mairie@antigny86.fr

AR PREFECTURE

086-218600062-20200128-28012020_1-DE
Regu le 29/01/2020